

GIP
A PUBLIER
du 6.08.2025
au 6.10.2025



RECU EN PREFECTURE
Le : 5.08.2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU VENDREDI 18 JUILLET 2025 A 9H00
CA N° 19**

Le Conseil d'Administration du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoqué en date du vendredi 27 juin 2025 s'est réuni au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 5

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Alain VIOTTI, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n°3 : Musée Bonnard – partenariat avec la Maison Bellevue autour de *l'atelier au mimosa*.

Dans un contexte où l'accès à la culture se pense de plus en plus comme une expérience vivante et partagée, les collaborations entre institutions culturelles et acteurs économiques locaux prennent tout leur sens.

Elles permettent de tisser des liens concrets entre patrimoine, création contemporaine, vie quotidienne et attractivité territoriale.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet de partenariat entre le musée Bonnard et le restaurant Maison Bellevue, avec pour objectif de faire dialoguer art, gastronomie et valorisation du territoire.

Ce partenariat original prend pour point de départ l'œuvre *L'Atelier au Mimosa* de Pierre Bonnard, exceptionnellement prêtée par le Centre Pompidou. Pour célébrer cette œuvre lumineuse et intimiste, le restaurant Bellevue a imaginé un cocktail exclusif à base de mimosa, conçu comme une interprétation gustative de l'univers coloré et sensoriel du peintre.

Ce cocktail, proposé en édition limitée, rend hommage à l'exposition présentée au musée Bonnard.

Les clients du restaurant recevront, lors de leur dégustation, un coupon donnant droit à une entrée à demi-tarif au musée Bonnard.

Cette offre permet de prolonger l'expérience artistique et de renforcer les passerelles entre lieux de culture et de convivialité.

La Maison Bellevue est le premier restaurant qui a sollicité ce partenariat.

Bien entendu, les autres restaurateurs intéressés pourront également en faire de même pour amplifier la promotion du musée.

À travers cette initiative, le GIP Le Cannet souhaite encourager la fréquentation des établissements culturels, soutenir les commerces de proximité, promouvoir les savoir-faire locaux, et offrir au public une expérience originale, immersive et accessible.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver lancement de cette opération originale ;
- D'inscrire cette opération sur la grille tarifaire billetterie ;
- D'autoriser Madame la Présidente, ou Monsieur le Directeur, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

La Présidente



Muriel DI BARI

Résumé de l'acte

006-130023609-20250718-CAGIP19_D3-DE

Numéro de l'acte : CAGIP19_D3

Date de décision : vendredi 18 juillet 2025

Nature de l'acte : DE

Objet : Délibération n°3 : Musée Bonnard - partenariat avec la Maison Bellevue autour de l'atelier au mimosa.

Classification : 8.9 - Culture

Rédacteur : Stéphanie WALTER

AR reçu le : 05/08/2025

Numéro AR : 006-130023609-20250718-CAGIP19_D3-DE

Document principal : 99_DE-Délibération n°3 Partenariat Maison Bellevue - Atelier mimosas.pdf

Historique :

05/08/25 16:57	En cours de création	
05/08/25 16:59	En préparation	Stéphanie WALTER
05/08/25 17:09	Reçu	Stéphanie WALTER
05/08/25 17:10	En cours de transmission	
05/08/25 17:10	Transmis en Préfecture	
05/08/25 17:13	Accusé de réception reçu	